

Adresse de la commune d'Issoire (Puy-de-Dôme) qui exprime ses remerciements à la Convention qui a découvert la conjuration la plus scélérate ourdie contre la représentation nationale, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Issoire (Puy-de-Dôme) qui exprime ses remerciements à la Convention qui a découvert la conjuration la plus scélérate ourdie contre la représentation nationale, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 128-129;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28965_t1_0128_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023



Nous sommes sans alarmes. Ces reptiles venimeux tentent en vain de gravir la Montagne, leur élément est la fange, tous leurs efforts échoueront toujours aux pieds de ce roc inaccessible. Oui, nous sommes libres, nous resterons libres, nous le jurons, la réunion de nos cœurs et de nos forces sera notre égide dans

le danger.

Restez, Législateurs, au poste où la confiance vous a appelé et que vous défendez si courageusement. Qui n'est pénétré d'admiration en lisant votre bienfaisant décret sur la liberté des nègres, de ces êtres dégradés par l'insatiable cupidité! Vous les avez réintégrés dans leurs droits primitifs et imprescriptibles ce sont, ces seuls actes d'humanité et d'héroïsme que nous voulons désormais publier et chanter dans le temple de la Raison en l'honneur de la Patrie. S. et F.»

> LAROCHE (présid.), THOMASSIN (secrét.), Cuny (présid.).

[Agen, 7 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

Vous l'avez dit et vous avez bien jugé des Français. Si les départements étoient à Paris, on les verrait se présenter devant la Convention nationale pour la féliciter d'être sortie triom-

phante du péril qui la menaçait.

Nous venons, Représentans, mêler nos accens joyeux aux cris de l'allégresse publique. Vous vous êtes arrêtés sur les bords de l'abîme où des scélérats hypocrites voulaient ensevelir la Convention nationale et avec elle nos espérances, vous en avez froidement mesuré la profondeur. Les grandes mesures que vous avez prises ont déjoué la conjuration, les conspirateurs sont connus, le glaive national en fera justice, vous ferez tourner à l'avantage de la Liberté, cette crise qui devait lui être si funeste. Déjà l'intrigue cherche à se cacher; elle sent que son règne est fini; dès l'instant que par une révolution généreuse, vous avez déclaré que la probité et la vertu sont à l'ordre du jour.

Accueillez nos sincères félicitations, Légis-lateurs; non que le courage que vous avez montré nous étonne; nous savons que la représentation nationale ne renferme que des Custines, prêts à se jeter dans le gouffre pour sauver la Patrie, mais lorsqu'une grande conjuration a été tramée, lorsqu'on a saisi le fil des intrigues que l'étranger a ménagées au sein de la France pour le déchirer, qu'il est difficile au peuple de contenir l'expression de sa reconnaissance pour les représentans qui répondent aux tyrans par ces mots: désormais la probité et la vertu sont chez nous à l'ordre

du jour!

Cependant, le coup terrible qui a frappé les conjurés a retenti de l'Escaut, de la Moselle et du Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées, et de ces monts à la Tamise. Nos ennemis en sont abattus. Ils avaient dans leur insolent et frivole espoir, marqué l'heure où la république devait cesser d'être parmi nous, où la liberté

devait déserter nos contrées. Les esclaves ils ignoraient la puissance des Français, la vigilance et la fermeté de leurs représentants. Eh bien! ils la connaîtront. Cet instant va sonner la dernière heure de la tyranie, et nous pouvons nous écrier: la destruction de la coalition étrangère, la probité! la vertu sont à l'ordre du jour. Vive la République!»

Nolin (présid.), Lhulier fils, Albaret, Barsa-Lou le jeune, Cassagneau, A.N. Lafaugère.

[Charolles, 6 germ. II] (1).

« Législateurs,

Des patricides avoient conçu le projet affreux de couvrir de deuil et de chaînes la terre de la liberté. Vous avez sçu pénétrer ces monstres, encore une fois vous avez sauvé la République.

Braves représentans, soyez toujours le faisceau indestructible de notre Révolution; écrasez tous les tyrans sous les débris de leurs trônes, et ne mettez de terme à vos glorieux travaux que celui de l'affermissement de la Liberté, de l'Egalité, la Paix et le bonheur de la République.

Ainsi le veut, le salut du peuple français.

S. et F.»

L. FRICAUD (off. mun.), GOYARED (notable), C. MICHEL (off. mun.), N. FRICAUD (off. mun.), PETIT (notable), DELOCHE (notable), BLIER, BUFOIS (notable), GAYET (off. mun.), GRISSET (agent nat.), LESPINASSE (notable), AUBRY (off. mun.), REBES (off. mun.).

[Issoire, 4 germ. II] (2).

« Citoyens législateurs,

Nous devons à votre surveillance toujours active, la découverte de la conjuration la plus scélérate, ourdie contre la Représentation nationale et la liberté publique; encore un fois vous avez donc sauvé la patrie, encore un fois vous avez acquis de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance des vrais Républicains; continuez, Citoyens Représentants, vos glorieux travaux; fermes à votre poste, déployez contre les ennemis extérieurs et intérieurs de la République cette énergie qui a toujours caractérisé votre attachement à la cause qui vous est confiée, frappez indistinctement et les aristocrates, déclarés et les contre-révolutionnaires secrets couverts du manteau du patriotisme. Lorsque nous votâmes les premiers la mort du tyran, il était dans nos cœurs de vouer au même supplice les traîtres de tous genres; même crime, même peine; périssent donc sous le fer vengeur les conspirateurs que vous venez de démasquer, que la terreur soit toujours à l'ordre du jour contre les factieux? Notre cri de raliement sera sans cesse: Vive la République! Vive la Convention nationale! Vive la Montagne!»

⁽¹⁾ C 298, pl. 1038, p. 9. Bin, 20 germ. (1er supplt).

⁽¹⁾ C 298, pl. 1038, p. 13. B^{in} , 20 germ. (1er supplt). (2) C 298, pl. 1038, p. 14. B^{in} , 20 germ. (1er supplt).

JARGEAI (agent nat.), AUBERT (maire), ADVINENT (off. mun.), DENISE, BOURNEL, PLOMBIER, DAU-GEROLLE, RANVOY, MARTIN (off. mun.), AUBERT, GLEYSER, A. BILIER, BONFILS (off. mun.), PLANTADE, NALIÈRE, FAVERD, MULIR, MONESTIER.

[Moissac, 7 germ. II] (1).

« Législateurs,

Nous avons frémi d'indignation à la nouvelle de la trahison qui vient d'être découverte! qu'ils sont exécrables les Catilina qui conjuroient la perte de la République. Vengeance Représentants! Vengeance contre les monstres abominables. Que la foudre nationale frappe à la fois tous les conspirateurs et que l'hypocrite couvert du masque du patriotisme tombe avec la tête de tous les satellites du despotisme. Courage représentants, courage, continuez votre pénible et glorieuse carrière. Frappez, anéantissez tout ce qui s'opposera à la rapidité de la marche révolutionnaire. Vous avez plusieurs fois sauvé la République, tout l'univers vous contemple et les peuples de l'Europe s'uniron bientôt aux Français pour vous préparer des couronnes triomphales.

Recevez les sentiments de reconnaissance des Montagnards de la Société de Moissac qui tous sont debout pour frapper les tyrans, les conspirateurs et pour soutenir la Convention natio-nale ou périr avec elle. S. et F.»

C. Gardère (présid.), Faure (secrét.),

Fr. Lemboulas (secrét.).

k

[Thiviers, 10 germ.] (2).

« Représentans,

La municipalité et la société populaire de Thiviers, pénétrées de la plus profonde horreur contre la conspiration nouvelle que vous venez de découvrir, s'empressent d'applaudir à l'énergie que vous avez développée dans cette circonstance. C'est surtout contre les traîtres qu'il faut employer la rapidité des mesures révolutionnaires, continuez, représentans d'un peuple libre, continuez vos immortels travaux, restez inébranlables à votre poste jusqu'à ce que tous les conspirateurs auront péri sur l'échafaud et que la Patrie sera sauvée. C'est du haut de la Montagne sur laquelle vous êtes placés, que doivent porter les foudres destinées à écraser nos ennemis.

Les républicains de Thiviers sont jaloux de concourir à préparer ces foudres de la liberté; ils viennent d'établir un atelier pour l'extraction du salpêtre dans la ci-devant église de leur commune; c'est ainsi que le temple que l'erreur avoit consacré à la superstition s'est changé en un atelier formidable aux ennemis de la raison et aux partisans de la tyrannie. Oui, la République triomphera, oui nous pousserons jusqu'à son terme le char de la Révolution et nous balayerons de la route qu'il doit parcourir tout cet amas impur de modérés, d'égoïstes, d'intrigants et d'ambitieux, qui veulent entraver la marche de la Liberté.

Vive la République, Vive la Montagne, Vive les Comités de sûreté générale et de salut public.

LEPINE (présid.), SURYE, BERGER, BOUYER fils aîné, Mariaud, Delage fils, Labrousse, Jude, Brognac, Desbordes, Bonneau, Dubut, Sauyas-TES, LAPOUGE, EYRIAUD, PUIVOJOIT, NACHER, CAMPS, BEURIER (off. mun.), SUDRY, BERSILLON, BOYER, FAUREX, MEYNARD fils, SOURICHON (off. mun.), Monceau, Prosit, Magnée, Eymery, Pierre Repore, Lafon, Laborie, Eymery, GAILLARD, ROUCHAUD, TARRADE, DELAGE, LOPTANT, LOGER, MAGNE (off. mun.), LANOTTE (off. mun.), MAUROUX, BOST, LARIVIÈRE, Fr. CAILLER, BOUIL-LOU, PUIRAJOUX (notable), BOULESTIN, BARIER, DEGLANE (notable), MARTY (inst'), SEIGNOLLES, LARONDES, LAVERGNE, SASLAICORIE, MEYNARD, DESMAISONS (notable), QUARTIOZ, MONTANCEIX, DUSSUTOUR, LAPOUJADE (cavalier au 4°), GER-MAIN, DELAGE, F. HAPLANTE, ECONDAMY, FAURE, PASSERIEUX.

[Pont-Séricourt, 10 germ. II. Les off. du 6° bon, à la Conv.] (1).

« Aujourd'hui, les officiers du 6° bataillon de la 2° légion de Laon, rassemblés à Pont-Séricourt, canton de Moncornet, pour former un Conseil de discipline. Il a été fait par un membre lecture du jugement et exécution du traître Hébert, connu sous le nom de père Duchesne, ainsi que ses complices. L'assemblée, applaudissant aux vigilances du Comité de salut public, et pénétrée de vénération pour la Convention qui déjoue toutes les manœuvres des traîtres, la prie de rester à son poste tant que les tyrans coalisés et leurs satellites ne seront pas détruits. Vive la république et périssent les traîtres et à nos dignes représentants toute prospérité. S. et F.»

LEMOINE (cape), Bellis (command' en chef), De-BROLONNE (cape), PIERNÉ (comdi en 2e), Ro-GER, MARTIN, DROMAIN, VIEVELLE (adjudi-major, secrétaire).

3

La société populaire de Prades, département des Pyrénées-Orientales a remis au général de l'armée, pour les défenseurs de la patrie, 446 chemises, 133 draps, 76 paires de souliers, 25 paires de bas, et autres objets (2) le tout a été recueilli en 24 heures (3). Elle offre 85 marcs d'argenterie, reste des dépouilles de son église, et une paire de boucles d'argent.

9

C 300, pl. 1054, p. 15. (2) C 298, pl. 1038, p. 5.

⁽¹⁾ C 300, pl. 1054, p. 1.(2) Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 37). En note: « La pièce correspondante n'a pas été trouvée au dossier».

(3) P.V., XXXIV, 414. J. Sablier, n° 2238; B^{tn}, 18 germ. (1er supplt).